



CHARTRE DE LA BIODIVERSITÉ

8 Engagements pour la nature

La Ville d'Armentières est engagée fermement dans une démarche de transition écologique.

Depuis plusieurs années maintenant, elle répond à l'urgence climatique et s'adapte au quotidien à ses désagréments.

Ce combat étant avant tout collectif, il m'est apparu essentiel d'associer au maximum chacune et chacun d'entre vous à cette impulsion nécessaire pour les générations actuelles comme futures.

Cette charte de la biodiversité vous est destinée.

Elle vous propose de découvrir les actions menées en faveur de la préservation de la faune et de la flore à Armentières, mais aussi et surtout de vous engager avec nous, à travers des gestes et des initiatives du quotidien, et à portée de chacune et chacun d'entre vous.

À nous tous, chaque jour et là où nous sommes, d'agir en faveur de notre planète !

Jean-Michel MONPAYS

Maire d'Armentières

La préservation de la biodiversité nécessite l'implication de chacun(e) pour l'avenir de tous !

Chaque geste compte pour protéger et développer la nature en Ville.

À nous tous d'agir à notre échelle !

Cette charte constitue un guide pratique à destination des Armentiétois(es). Dans son jardin, sur son balcon, dans l'espace public... elle vous permettra de mieux vous saisir de l'enjeu que représente la faune, la flore, les sols et l'eau dans notre quotidien et de vous impliquer chaque jour dans la transition écologique de notre Ville.

Vous y retrouverez des exemples d'engagements, de projets menés par la Municipalité d'Armentières mais aussi des conseils pratiques et accessibles à toutes et tous.

Je soussigné(e).....

en ma qualité d'habitant(e) d'Armentières.

Confirme formellement mon engagement à adhérer à la Charte de la biodiversité et à mettre en pratique les 8 engagements pour la nature qu'elle comporte.

Date

Signature



1. Aménager autrement, protéger la faune

Le jardin peut constituer un excellent abris pour la petite faune sauvage, même en ville !

Lui créer des refuges naturels et semi-naturels, l'aider à se protéger, se nourrir et se déplacer est à portée de main.

Créer des refuges pour la faune

Nichoirs / Gîtes / Hôtels à insectes : de nombreux aménagements peuvent être installés dans les espaces verts, jardins, cours, balcons.

Diversifier les strates végétales

L'installation de strates diversifiées (étagement vertical), permet de limiter les îlots de chaleurs, d'offrir un refuge et une diversité en ressources alimentaires.

Planter, préserver les haies

Elles peuvent être constituées d'arbres, d'arbustes, de ronces, de branchages et servent à délimiter un espace, un jardin...

2. Mieux planter pour mieux protéger la flore

Que l'on dispose d'un jardin, d'un balcon, d'une cour ou d'une terrasse, les plantations peuvent favoriser la préservation d'espèces locales tout au long de l'année et accueillir une grande diversité de petite faune.

Planter des espèces indigènes locales

Intégrer des espèces de plantes locales, adaptées aux sols et aux conditions climatiques de la région. Elle jouent un rôle de préservation de la biodiversité locale.

Favoriser les plantes vivaces ou bisannuelles

Les vivaces vivent et fleurissent plusieurs années dans votre jardin. Elles ont une capacité à offrir une floraison pendant plusieurs mois.

Varié, associer, espacer

Diversifier les végétaux donne un aspect plus esthétique aux plantations et permet aux différentes espèces de se rendre service entre elles.

Sur le balcon, dans sa cour

Un balcon ou une cour peuvent également être utiles en y installant une jardinière avec des fleurs nourricières, des variétés aromatiques. Des nichoirs et des mangeoires offriront du réconfort aux oiseaux, surtout en saison froide. Les abeilles sauvages, les papillons et autres insectes apprécieront les abris que vous pouvez y installer.

3. Comprendre les pouvoirs de l'arbre

L'arbre en ville est une richesse précieuse pour la biodiversité, le cadre de vie et la résilience de la Ville face aux changements climatiques.

Je plante, je pose un arbre ou un arbuste

Je choisis mon essence d'arbre en prenant en compte ses contraintes et en respectant la réglementation. Après la plantation, ou la pose, je l'arrose régulièrement.

Je protège son pied par un paillage, des arbustes ou encore des plantes couvre-sols.

Tailler, élaguer avec précaution

Pour vos végétaux, privilégiez la taille douce à la taille mécanique, en vous adaptant aux modes de développement et aux périodes de floraison.

Évitez de tailler vos haies entre le 16 mars et le 15 août, période de nidification.

4. Jardiner 0 déchet, recycler, composter

Recycler la matière organique, que ce soit les déchets alimentaires ou les déchets végétaux des espaces verts, permet donc à la fois de baisser significativement le volume des déchets, mais aussi d'obtenir du compost.

Réutiliser

Vous pouvez utiliser les broyats de la tonte des haies à leurs pieds, en paillis.

Composter

Vous pouvez installer un composteur individuel ou utiliser les composteurs collectifs.

5. Proscrire les pesticides

Le retour de la nature en ville passe par la suppression des pesticides. Ils sont dangereux, toxiques et irritants.

Leur utilisation est nocive pour l'Homme mais aussi pour la biodiversité.

Supprimer les insecticides

C'est aider à l'installation d'insectes auxiliaires de culture. Bon nombre d'insectes sont les amis du jardinier. Ce sont des alliés utiles qui aideront à réguler les populations de ravageurs et polliniseront vos fleurs et légumes. Et tout cela, gratuitement et écologiquement !

Supprimer les fongicides et les herbicides

C'est favoriser l'installation de plantes

indigènes utiles à la biodiversité locale. Il n'y a pas de mauvaises herbes, seulement des herbes au mauvais endroit !

6. Protéger et nourrir les sols

Souvent oublié, le sol est essentiel à la biodiversité, qu'elle soit « sous » ou « sur » la surface.

Proscrire les produits phytosanitaires

Ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les jardins, et rapporter ces produits en déchetterie pour qu'ils soient correctement traités.

Fumer tue, jeter un mégot pollue

Avoir un cendrier de poche pour les fumeurs, jeter son mégot dans les cendriers urbains et poubelles pour ne pas qu'ils se retrouvent au sol.

Nettoyer la Ville

Participer aux journées de ramassage des déchets, voire en organiser !

Protéger le sol

Laisser l'herbe haute, ce qui permet au sol de mieux résister à la sécheresse.

7. Protéger la ressource en eau et sa biodiversité

L'eau est une ressource essentielle pour la vie, un bien commun que nous partageons avec les écosystèmes qui nous entourent

Récupérer les eaux de pluie

Lorsque c'est possible, la récupération des eaux de pluie est une solution parmi d'autres pour économiser l'eau potable en réseau et garantir l'arrosage et l'entretien de ses plantations. On peut aussi installer des équipements économes et préférer les douches aux bains.

Privilégier des produits écologiques pour éviter les pollutions qu'ils engendrent, y compris sur l'eau.

8. Transformer le cimetière

Transformer le cimetière d'Armentières en un lieu mémoriel et vivant est un projet porteur de sens pour la biodiversité et les générations futures.

Privilégier des plantations respectueuses de la biodiversité.

Participer au compostage.

Entretenir les sépultures de manière écologique : Limiter les produits chimiques et favoriser des décorations naturelles et durables.